

Des repères en Flandre pour consommer autrement



PETIT GUIDE PRATIQUE DES ACHATS ÉTHIQUES, RESPONSABLES ET SOLIDAIRES EN CŒUR DE FLANDRE

Vous voulez consommer autrement. Ce guide pratique va vous y aider !

Depuis de nombreuses années, les scientifiques nous alertent. L'augmentation alarmante des émissions de gaz à effet de serre, due aux activités humaines, entraîne un réchauffement climatique qui menace les habitants et pèse sur les générations futures. On ne peut pas continuer ainsi : notre empreinte écologique est à modifier.

Conscient que chaque geste compte, le consommateur sait qu'il a un rôle capital à jouer, au même titre que les collectivités et les entreprises qui, par leurs achats, pèsent elles aussi sur l'offre de produits et de services.

Consommer autrement en effectuant des achats responsables, c'est s'inscrire dans le développement durable et prendre en compte des dimensions complémentaires :

- **L'économie** : en achetant aux producteurs locaux pour favoriser le développement local.
- **L'environnement** : en achetant des produits ayant un faible impact écologique depuis l'extraction des ressources nécessaires à sa fabrication jusqu'à son usage, c'est-à-dire un produit à moindre consommation de matières premières, d'eau ou d'énergie et à moindres rejets dans l'air, l'eau ou le sol.
- **L'éthique** : en achetant des produits fabriqués sans exploiter les enfants et payés au juste prix pour que les ouvriers et les artisans puissent vivre décemment de leur travail (se nourrir, se loger, se soigner, éduquer les enfants...).
- **La santé** : en achetant des produits alimentaires sans pesticides, ni OGM.
- **La solidarité** : en achetant aux structures d'insertion relevant de l'économie sociale et solidaire.



Ce guide ne concerne que les achats de la vie quotidienne. Choisir des éco-matériaux et bien isoler son habitation, se déplacer en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre, modérer sa consommation d'eau et récupérer les eaux de pluie, voyager autrement et pratiquer le tourisme vert, utiliser les énergies renouvelables et réduire sa consommation d'électricité, devenir un champion du tri et du recyclage..., sont des éco-gestes qui feront l'objet d'autres brochures.

Respectons quelques principes de base avant d'acheter...

> Limiter ses achats

Le produit le plus écologique est celui qu'on ne consomme pas ! Avant d'acheter un article, assurons-nous d'en avoir vraiment besoin. Lorsque c'est possible, réutilisons les objets déjà existants ou faisons-les réparer plutôt que de les jeter !

> Choisir le durable et le réutilisable

Évitons les produits jetables comme les lingettes ou les gobelets en plastique. Achetons des piles rechargeables plutôt que des piles conventionnelles. Préférons les produits recyclables et recyclés.

> Ne pas acheter les yeux fermés

Lisons bien les étiquettes (origine du produit et mode de fabrication) et faisons confiance aux labels. Achetons avec un label et de préférence des produits venant de notre région ou de France et n'abusons pas des emballages. Évitez d'acheter des fruits qui font des milliers de kilomètres avant d'arriver dans notre panier. Attention : le seul critère du prix est trompeur. Optons pour un produit plus cher à l'achat, mais qui dure plus longtemps et coûte moins cher à l'usage (exemple typique : les ampoules à basse consommation).

> Traquer l'énergie "grise"

En achetant un aliment, soyons sensibles à l'énergie "grise" (cachée) qui a été nécessaire pour le produire et l'acheminer jusqu'à nous. Préférons un jus de pomme de la région, plutôt qu'un jus de fruits exotique ! Attention aux produits surgelés qui nécessitent une dépense énergétique énorme pour maintenir la chaîne du froid pendant le transport, dans le magasin et dans votre congélateur !

> Faire la chasse aux emballages

Évitons le superflu car l'impact sur l'environnement s'ajoute aux produits que les emballages contiennent. Il faut les fabriquer, les transporter, les éliminer... Plus c'est volumineux, plus il faut de camions, de bateaux, ou d'avions... Privilégions les produits à la découpe ou en vrac. Prenons notre cabas !

> Résister à la publicité

Pour se prémunir contre les imprimés qui encombreront nos boîtes à lettres, procurons-nous des autocollants ou fabriquons un message "Stop Pub" .

Décryptons les labels, les logos et les signes sur les étiquettes

Pas facile de s'y retrouver entre les véritables signes de qualité et les allégations trompeuses qui encombrant les emballages. Il y a tout d'abord des signes reconnus par les pouvoirs publics et contrôlés par des organismes indépendants, comme AB (Agriculture Biologique), NF Environnement ou l'Eco-label européen.

Des signes de qualité peuvent aussi émaner de réseaux privés qui établissent leurs propres règles de contrôle, comme "Nature & progrès" ou "Max Havelaar".

Il y a aussi des producteurs qui s'engagent sur un cahier des charges. Ces signes sont dits "volontaires".

Attention au marketing : les appellations "Nature", "Protège l'environnement" ou "biodégradables"... sont des auto-déclarations de fabricants ou de distributeurs qui ne répondent à aucune exigence précise et vérifiable. Souvent elles ne font que vanter la conformité du produit à la réglementation en vigueur. Soyons vigilants !

Les signes officiels



Logo AB

C'est la marque officielle de l'agriculture biologique. Les produits sont obtenus selon des règles strictes : cultivés sans engrais chimiques, ni pesticides, ni OGM et les animaux doivent être nourris avec des aliments bio provenant principalement de la ferme, doivent avoir accès à l'extérieur et être soignés avec des médecines douces.



Logo NF Environnement

C'est l'éco-label officiel français établi par l'association française de normalisation (Afnor). Il certifie qu'un produit tout en conservant sa qualité d'usage a un impact réduit sur l'environnement. Plus de 40 catégories de produits portent cette marque.



Logo Eco-label européen

C'est le pendant NF environnement pour les pays membres de l'Union Européenne.

Les marques privées



Demeter et Nature & Progrès

Ces marques répondent à un cahier des charges plus exigeant que celui de la marque AB. Demeter est donnée à des produits issus de l'agriculture dite "biodynamique". "Nature & Progrès" a été créée par l'association de producteurs et de consommateurs.



FSC

Le Forest Stewardship Council (conseil de bonne gestion des forêts) est une organisation non gouvernementale composée de propriétaires forestiers, d'entreprises du bois et d'associations de protection de l'environnement. Cette ONG s'engage à exploiter les forêts de façon durable en respectant les droits des populations locales. Une certification établie par un organisme indépendant garantit la traçabilité du bois, de la forêt d'origine à la vente au détail jusqu'au produit fini.



Max Havelaar et Artisans du Monde

Fondé sur des échanges commerciaux plus justes et une rémunération décente des producteurs, le commerce équitable ne dispose pas de normes officielles. Max Havelaar et Artisans du Monde sont des marques privées. Les objectifs du commerce équitable sont essentiellement sociaux, mais la protection de l'environnement est aussi prise en compte par certains producteurs. Le consommateur "vert" a intérêt à se tourner vers les produits portant la double marque, bio et équitable.

Porc des Hauts Pays, Agn'Hauts Pays et Veau des Pays d'Artois

Des éleveurs de la région se sont regroupés pour développer des filières viandes de qualité et mettre en évidence un savoir-faire traditionnel. Les produits estampillés respectent un cahier des charges et garantissent une traçabilité de l'élevage jusqu'au consommateur. Ces produits sont vendus exclusivement dans les boucheries et charcuteries artisanales agréées (source Chambre d'Agriculture).



Le saviez-vous?

Le point vert signale que l'entreprise qui fabrique un produit, cotise à Eco-emballage ou à Adelphe, organismes chargés d'aider les collectivités à valoriser les déchets.



L'anneau de Möbius indique qu'un produit est techniquement recyclable. Avec un %, il indique qu'un produit contient des matériaux recyclés.



Achetons autrement...

Notre frénésie de consommer a un impact direct sur l'environnement. Nous devons apprendre à mieux penser nos achats sans pour autant se priver du plaisir de faire du shopping. Ne rêvons pas : les produits "100% verts" n'existent pas. Il s'agit de trouver ceux qui induisent le moins de pollution, de consommation d'eau et d'énergie. Quelques principes de base pour une consommation plus responsable.

Acheter proche et de saison...

Nos habitudes alimentaires, non réfléchies ou effectuées dans la précipitation, coûtent cher à l'environnement : comme les fruits et légumes importés par avion ou cultivés sous serres chauffées, à grands renforts de produits phytosanitaires... Autant de nuisances à éviter, en achetant proche et de saison. Les produits locaux n'offrent-ils pas une meilleure qualité gustative ?

Manger bio...

L'agriculture biologique protège l'environnement et préserve notre santé. Elle s'interdit l'utilisation de produits chimiques (engrais, pesticides) et d'organismes génétiquement modifiés (OGM). En matière d'élevage, la réglementation impose de donner aux animaux une nourriture biologique, interdit certains médicaments et fixe un minimum d'espace vital pour chaque espèce. Les légumes bio sont plus concentrés en vitamines et en minéraux. Les produits bio sont souvent plus onéreux que les produits issus de l'agriculture conventionnelle. Différentes raisons expliquent ce sur-coût :

- la main-d'œuvre est plus importante (désherbage à la main...),
- les rendements sont plus faibles,
- les intrants autorisés (semences, fertilisants) sont plus coûteux.

De plus, les volumes commercialisés ne sont pas assez importants pour qu'il y ait des économies d'échelle. Paradoxe actuel : le consommateur demande du bio et pour faire face, on importe des produits AB parfois de très loin. D'où la nécessité de consommer localement.



Le saviez-VOUS?

Un fruit livré hors saison par avion consomme 10 à 20 fois plus de pétrole que s'il est produit localement et consommé à l'époque de la production.



S'habiller écologique et solidaire...

Pas toujours facile de satisfaire sa fibre citoyenne au moment d'acheter des vêtements. Mais les fabricants commencent à bouger. L'industrie textile compte d'un côté les matières premières naturelles, comme la laine, la soie ou le coton et de l'autre les matières artificielles. Parmi elles, les fibres synthétiques dérivées du pétrole sont les plus nombreuses car moins coûteuses et plus faciles à entretenir. Mais leur fabrication est polluante et leur recyclage difficile. Evitons une chemise en nylon, préférons-lui un vêtement en coton à condition qu'il s'agisse d'un coton bio. En effet, la culture de coton consomme un quart des pesticides utilisés par l'agriculture mondiale. C'est la plus polluante de la planète. Privilégier le coton bio fabriqué en Inde, en Turquie ou en Afrique aide donc à préserver la planète. S'il est important de promouvoir les textiles écologiques, il est tout aussi essentiel de s'intéresser de près à la manière dont ils sont fabriqués. Bas salaires, cadences de production excessives, mauvaises conditions de travail..., se rencontrent fréquemment dans cette filière. A noter qu'il existe un label bio et équitable contrôlé par Ecocert pour le coton. Ces vêtements sont vendus dans les magasins bio, dans certains hypermarchés, dans certaines boutiques de commerce équitable et sur internet. Ils doivent porter l'étiquette " textile biologique certifié par..." .

Privilégier des produits issus du commerce équitable...

Créer des relations plus justes entre les pays du Nord et du Sud pour que les producteurs puissent vivre dignement de leur travail et devenir acteurs de leur propre développement, c'est ça le commerce équitable. Il s'agit de payer au juste prix les artisans et les paysans et non rémunérer les producteurs en fonction de cours mondiaux aléatoires. Le commerce équitable ne prétend pas être une solution " miracle " à toutes les inégalités. Cependant en favorisant une économie au service du bien-être social et de la protection de l'environnement, le commerce équitable contribue au développement durable. Il insuffle une dimension éthique qui concerne non seulement les producteurs du Sud, mais aussi les travailleurs du Nord : il s'agit d'interdire l'exploitation



Le **saviez-VOUS?**

On trouve des produits bio en grande et moyenne surfaces, mais il existe aussi des magasins spécialisés et des ventes directes. Le réseau Biocoop est présent en Pays Cœur de Flandre.

des enfants, de refuser le travail forcé, de reconnaître la liberté syndicale, de revendiquer la non-discrimination (sexuelle, religieuse, raciale), d'imposer des conditions de travail acceptables et une rémunération du travail plus juste. Acheter des produits du commerce équitable, est un acte responsable pour là-bas, mais aussi pour ici !



Acheter "Vert" pour soi, pour la maison, pour le jardin...

Pour tous les autres achats de la vie quotidienne, on peut avoir les mêmes exigences écologiques et solidaires. Ce peut être le cas pour les cosmétiques certifiés Eco-cert, les logiciels libres, les colles et les peintures sans solvants, les éco-matériaux, les fournitures scolaires NF environnement, les stylos à éco-recharge, les produits de nettoyage avec un éco-label, le papier recyclé, les appareils électroménagers classés A...

Il nous faut préférer les serpillières et les torchons aux essuie-tout jetables, l'eau du robinet aux bouteilles plastiques, les déboucheurs mécaniques aux chimiques.

Il est préférable de cuisiner soi-même (économies d'énergie et de pollution sur la fabrication, l'emballage et le transport des plats préparés), et de composter les épluchures. C'est important d'acheter un véhicule à faible émission de CO2. C'est mieux d'adopter le covoiturage, le vélo, ou le bus.



Pour un arabica d'Amérique centrale, le producteur de la filière du commerce équitable perçoit 0,58 euros contre 0,19 habituellement.

Des adresses utiles pour passer à l'acte...

• Bienvenue à la ferme (Chambre d'Agriculture)

40 boulevard de la Liberté 59013 Lille Tél : 03 20 88 65 96

• Association Régionale des Vendeurs Directs (ARVD)

54/56 avenue Roger Salengro BP 136

62054 Saint-Laurent Blangy Cédex Tél : 03 21 60 57 22

- Bailleul GAEC de l'élevage Moreau 284 chemin Vincent Tél : 03 28 40 40 69

- Bailleul EARL "Ferme Beck" Rue Eeckelstraete Tél. 03.28.49.03.90

- Bailleul Gerard Hennion Steent'je Tél. 03.28.49.23.58

- CaestreSebastien Balloy 1685 La Rouge Croix Tél. 03.28.40.14.70

- Estaires EARL Du Trou Bayard 94 rue du Trou Bayard Tél. 03.28.40.88.23

- Le Doullieu Hervé Wattelle 1294 Rue de la Rostraete Tél. 03.28.48.56.76

- Merville Lucile Adonel 67 route d'Hazebrouck Tél. 03.28.48.39.40

- Morbecque GAEC du Moulin 85 rue kleebrugge Tél. 03.28.41.98.71

- Saint Sylvestre Bruno Everaere 10 rue d'Hondeghem Tél. 03.28.40.14.34

- Steenwerck GAEC Costenoble 26 rue de l'Épinette Croix du Bac Tél. 03.28.49.92.37

- Steenwerck Christophe Leleu 3 rue de La Stillebecque Tél. 03.28.40.43.87

• Horticulteurs et Pépiniéristes de France

- Serre de la Blanche rue Merville Bailleul Tél : 03 28 49 08 01

- Pépinière de Steenvoorde Route de Wormhout Tél : 03 28 49 74 42

• Accueil Paysan

1 rue du Moulin 59190 Hazebrouck Tél : 03 28 48 09 39

Mail : accueilpaysan59.62@wanadoo.fr

- La ferme de l'Haeghedorn Mèteren (hébergement) Tél : 03 28 41 22 41

- La ferme du Bonsberge Lynde (foie gras et table paysanne) Tél 03 28 43 36 53

- Christophe Decherf Mèteren (producteur de porcs sur paille) Tél : 03 28 49 00 53

• GABNOR (Groupement des Agriculteurs Biologiques du Nord/Pas-de-Calais)

Rue J-B Lebas 59133 Phalempin Tél : 30 20 32 25 35

- EARL Ferme du beau pays - Grégory Delassus

360 rue de Cayonque 59190 Borre Tél : 03 28 41 89 08

- Réagir - Michel Evrad

683 rue de Derrière 62136 Lestrem Tél : 03 21 26 24 24

- Gérard Petitprez

68 rue Cochette 59660 Merville Tél : 03 28 49 62 31

- EARL bio Outters - Benoît Outters

1435 rue du Moulin 59190 Wallon Cappel Tél : 03 28 40 03 18

• Porc des Hauts Pays, Agn'Hauts Pays et Veau des Pays d'Artois

Association régionale des filières artisanales des viandes de qualité

15 bis, rue du marais 62310 Fruges Tél : 03 21 04 41 32

• A Probio Association de Promotion des produits biologiques en Nord/Pas-de-Calais

4 rue de Dormagen 59350 Saint André-lez-Lille

Tél. 03 20 31 57 97 - Mail. aprobio@wanadoo.fr

- Au bio Panier (marchés)

Francis Salomez Tél : 03 28 49 60 01

- Au Plaisir Bio (marchés)

Michel Wouts Tél : 03 28 42 21 14

- Bioambiance - Tél : 03 28 41 31 40

6 avenue de la Haute Loge 59190 Hazebrouck

- Ferme du Beau Pays - Tél : 03 28 41 89 08

360 rue de Cayonque 59190 Borre

- Les jardins du Préavin - Tél : 03 28 42 11 17

59190 La Motte au bois

- Vergers Bio du Ryck Hout - Tél : 03 28 40 03 18

1435 rue du Moulin 59190 Wallon Cappel

- Naturaly Tél : 03 28 49 26 85

13 rue du Maréchal Foche 59270 Bailleul

- Natur'elles Tél : 03 28 49 51 80

30 Place du Général de Gaulle 59190 Hazebrouck

• Entreprendre autrement

- Les relais d'Eblinghem (pojager naturel)

1200 route de Lynde 59173 Eblinghem Tél : 03 28 43 38 52

- Ormes Activités (réemploi)

106 rue de Théroouane 59190 Hazebrouck Tél 03 28 49 11 29

- Artisans du Monde Cœur de Flandre (commerce équitable)

3 rue des Prêtres 59660 Merville - Tél 03 28 42 00 72

- Les pépinières de l'Haendries (essences locales)

Krommestraete 59270 Bailleul - Tél 03 28 49 11 80

- Les Ateliers Verts (jardins au naturel)

50 rue de Cassel 59940 Neuf-Berquin - Tél 03 28 49 67 08

*Cette liste n'est pas exhaustive.
Ne sont indiqués que les réseaux.*

Guide réalisé par le groupe "Idées". Un grand merci aux structures qui ont apporté leur contribution : le Pays Cœur de Flandre, le Conseil de développement, Artisans du Monde, CCFD, Accueil Paysan, APES, Aprobio, Chambre d'Agriculture, Gabnor.



Maison Flamande

12 bis rue de Nieppe 59181 Steenwerck

Tél. : 03 28 43 86 60

mail : contact@payscoeurdeflandre.net

Site : www.payscoeurdeflandre.net



Certains produits se trouvent en petites, moyennes et grandes surfaces.